

1 PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le chapitre 1 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec (ERS, 2008) porte sur les caractéristiques sociodémographiques, socioéconomiques et socioculturelles des Premières Nations du Québec vivant dans une communauté. Étant donné qu'il constitue un résumé de l'information contenue dans le chapitre 1, le présent document pourrait donner lieu à des interprétations différentes. Pour bien comprendre les résultats de cette enquête, le lecteur est invité à lire le chapitre intégral.

Caractéristiques sociodémographiques

Âge

L'âge médian de la population des Premières Nations du Québec est de 28 ans. En faisant une comparaison avec l'âge médian de la population du Québec, qui était de 41 ans en 2006 (Statistique Canada, 2010), on constate que la population des Premières Nations du Québec est plus jeune que celle du Québec. De plus, on note que 6,2 % de la population des Premières Nations est âgée de plus de 65 ans et seulement 0,4 % a plus de 85 ans.

Distribution de la population par zone géographique

Affaires autochtones et du Nord Canada a établi un système de classification de quatre zones¹ déterminées en fonction de la situation géographique des communautés des Premières Nations. On remarque, dans le tableau 1, que 80 % de la population des Premières Nations vit dans les zones 1 et 2.

Tableau 1 : Distribution de la population totale par zone géographique

Zone géographique	N	%
Zone 1 (urbaine)	17 813	61,4
Zone 2 (rurale)	5 498	18,9
Zone 3 (isolée)	3 033	10,5
Zone 4 (difficile d'accès)	2 673	9,2
Total	29 017	100,0

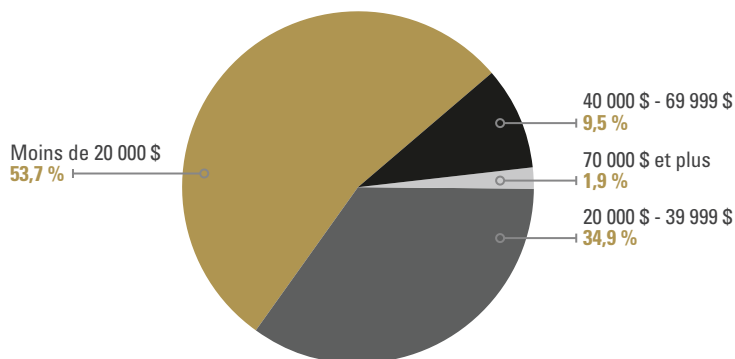
Composition des ménages

En ce qui concerne les enfants (0-11 ans), 55 % vivent avec leurs deux parents biologiques et 32,2 %, dans une famille monoparentale. Enfin, 8,3 % des enfants vivent dans une famille où aucun de leurs parents biologiques n'est présent. Quant aux adolescents (12-17 ans), 44,6 % vivent avec leur mère et leur père biologiques.

Caractéristiques socioéconomiques

Au sujet du revenu, un peu plus de la moitié des adultes des Premières Nations du Québec (53,7 %) avait un revenu personnel inférieur à 20 000 \$ en 2007. Cette même année, seulement 1,9 % des adultes des Premières Nations ont gagné plus de 70 000 \$. La figure 1 expose, sous forme de pourcentages, les revenus des adultes des Premières Nations en 2007.

Figure 1 : Revenu personnel gagné par les adultes au cours de l'année 2007 (N=17 024)



Les résultats de l'enquête soulignent par ailleurs que 69,3 % des adultes âgés de 18 à 34 ans et 70,3 % de ceux âgés de 65 ans et plus ont touché un revenu inférieur à 20 000 \$ en 2007. De plus, 45,2 % de l'ensemble des adultes des Premières Nations ont déclaré avoir un emploi au moment de la passation du questionnaire. En ce qui concerne le revenu des ménages des Premières Nations vivant dans une communauté, 34,2 % ont gagné moins de 20 000 \$ en 2007.

¹ Zones géographiques

La mesure de l'isolement géographique est basée sur un système de zones élaboré par Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC).

Zone 1 : La communauté est située à moins de 50 km d'un centre de services relié par une route d'accès ouverte toute l'année.

Zone 2 : La communauté est située entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route d'accès ouverte toute l'année.

Zone 3 : La communauté est située à plus de 350 km d'un centre de services relié par une route d'accès ouverte toute l'année.

Zone 4 : La communauté n'a pas de route d'accès ouverte reliée toute l'année à un centre de services.

Centre de services : la localité la plus proche où les membres de la communauté doivent se rendre pour avoir accès aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Scolarité

Au moment de l'enquête, moins de la moitié des adultes des Premières Nations a indiqué avoir terminé des études secondaires. Le tableau 2 présente le plus haut niveau de scolarité atteint par les adultes des Premières Nations.

Tableau 2 : Niveau de scolarité de la population adulte

Niveau de scolarité	N	%
Études secondaires non terminées	9 828	51,5
Diplôme d'études secondaires (DES)	4 338	22,8
Diplôme d'études collégiales (DEC)	2 201	11,5
Diplôme universitaire	2 154	11,3
Données manquantes	547	2,9
Total	19 068	100,0

Par ailleurs, 98,6 % des enfants d'âge scolaire (5-11 ans) étaient inscrits à un établissement d'enseignement. Quant aux adolescents (12-17 ans), 83,7 % ont mentionné aller à l'école. Les résultats de l'enquête montrent aussi que les adolescents issus des zones 1 et 2 sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter un établissement scolaire que ceux des zones 3 et 4. En ce qui concerne le retard scolaire, 52,2 % des jeunes de 12-17 ans disent avoir redoublé une année.

Notons que selon la Loi sur l'instruction publique, la fréquentation d'un établissement scolaire est obligatoire au Québec jusqu'à l'âge de 16 ans. La proportion de jeunes de 16 à 17 ans qui fréquentent l'école diminue à 67,9 % (83,4 % des jeunes de 16 ans et 58,4 % de ceux ayant 17 ans). Il semble donc que de nombreux jeunes quittent l'école à l'âge de 16 ou 17 ans.

Caractéristiques socioculturelles

Environ les deux tiers des enfants (67,2 %), des adolescents (63,0 %) et des adultes (67,0 %) parlent une langue des Premières Nations quotidiennement, comme le montre le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Langue parlée le plus souvent dans la vie de tous les jours *

Langue	Enfants	Adolescents	Adultes
Anglais	21,0 %	26,8 %	30,9 %
Français	55,7 %	53,9 %	58,1 %
Langue des Premières Nations	67,2 %	63,0 %	67,0 %
Autre	1,1 %	0,9 %	0,3 %

*Le répondant pouvait choisir plus d'une réponse.

On observe cependant un écart important entre les adultes selon les zones d'isolement géographique. En effet, tous (100 %) les adultes de la zone 4 ont dit parler une langue des Premières Nations, contre 55,5 % des adultes de la zone 1.

Par ailleurs, la plupart des parents (87,0 %) considèrent qu'il est « très important » ou « assez important » que leur enfant apprenne une langue des Premières Nations. De même, plus de la moitié des parents estiment qu'il est « très important » que leur enfant prenne part à des activités culturelles traditionnelles.

Ce document constitue une synthèse du chapitre 1 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations du Québec. Pour plus d'information, veuillez consulter le chapitre complet du rapport à l'adresse suivante : <https://www.cssspnql.com/docs/centre-de-documentation/chapitre-1.pdf?sfvrsn=2>



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR